

LETTRE DE KOSSUTH A REVILLIOD.

Turin (Italie) 22 Via dei mille

ce 22 octobre 1885.

MONSIEUR !

Il y a environ un dizain d'années que mon brave ancien camarade de la guerre d'indépendance de ma patrie, le Capitaine STAINDL ¹ m'avait présenté de Votre part cinq volumes de vos méritoires recherches historiques, qui m'ont beaucoup intéressé, surtout les œuvres du célèbre prisonnier de Chillon ², qui dans sa qualité d'écrivain de premier ordre m'était auparavant presque inconnu.

Ce don autant précieux qu'inattendu (pour le quel je Vous renouvelle l'expression de ma reconnaissance) m'encourage de rappeler mon nom à Vos bons souvenirs, et de Vous prier de vouloir accueillir avec Votre usuelle bienveillance l'intercession que mon cœur me pousse à Vous adresser dans l'intérêt de mon ami et compatriote le dit Capitaine STAINDL, qui, à ce que je crois, a l'honneur d'être de Vos parents.

Je connais Staindl depuis 1848. Inébranlablement fidèle à la sainte et juste cause à laquelle il s'était dévoué il a servi ma patrie sous mon gouvernement avec bravoure, loyauté et distinction durant toute cette terrible lutte que nous avons eu à soutenir en défense de nos bons droits contre l'inqualifiable violence de deux puissants empires. Les vicissitudes de la guerre lui ont même fourni occasion de m'être personnellement utile, je me souviens aussi avec plaisir que c'était lui que le commandant en chef de notre armée principale avait choisi pour m'apporter la joyeuse nouvelle de la prise de la forteresse de Bude. Dans l'exile il a su en Italie gagner ses épaulettes, mériter ses avancements et être décoré

1. François STAINDL, né à Vienne (1830), prit part à la guerre d'indépendance en 1848-49, puis à la guerre d'Italie sous Garibaldi ; il devint capitaine dans le 52^e Régiment d'Infanterie. — Cf. K. M. Kerthény, *Alphabetische Namenliste Ungarischer Emigration* (1848-1864), Leipzig 1864. Communication de M. L. Siroş).

2. *Ibid.* — François Bonivard (1493-1570), prieur de Saint-Victor, prit parti pour Genève dans la lutte contre le duc de Savoie. Le duc le fit arrêter deux fois et de 1530 à 1536 il fut enfermé au château de Chillon. En 1542 les Genevois le chargèrent d'écrire les Chroniques de la ville ; ses manuscrits furent publiés par Revilliod.

sans aucune protection uniquement en s'acquittant de ses devoirs avec bravoure, ponctualité et distinction.

Outre ces titres à mon estime et à ma considération il s'est encore acquis le droit à mon amitié par l'attachement dévoué et tout à fait désintéressé qu'il n'a jamais cessé de me témoigner sans jamais m'être à charge comme tant d'autres ne se faisaient point scrupule de faire.

Telles étant mes relations avec le Capitaine Staindl, il n'est que très naturel que je m'intéresse vivement à tout ce qui le regarde.

Par suite de la distance de sa demeure à Ventimiglia et environs je ne l'avais pas revu ces dernières années ; mais il vient de fixer son domicile à S. Ambrogio (Piemont) modeste village situé à 28 kilomètres de Turin où je demeure. Il est venu ces jours ci me voir. — Sa visite m'a douloureusement impressionné ; lui aussi a vieilli mais sa femme encore plus et elle a l'air d'être bien souffrante, pauvre dame ! et pour surcroît il a eu quelque chose dans leur apparence qui sentait le malaise, l'embarras, la gêne.

Je voulais connaître le motive qui avait amené Staindl à choisir S. Ambrogio pour sa demeure. Mon Dieu ! c'est tout simplement la misère. Jusqu'à ce que Madame Staindl était en meilleure santé ils gagnaient quelque chose en prenant des pensionnaires, mais depuis que Madame est souffrante ils se voient réduits pour toute ressource à la maigre pension de Capitaine, c'est ce qui les a décidé à chercher une modeste localité où la vie n'est pas tant chère. Cependant quoi qu'ils fassent, ils durent se convaincre qu'il était parfaitement impossible de couvrir, même dans ce modeste village, les frais des besoins le plus indispensables de la vie pour deux personnes avec ces quatre francs et demi par jour... C'est pire que triste, c'est navrant.

Staindl me disait, qu'accoutumé à la vie accidentée du soldat pour sa propre personne il saurait bien se conformer à sa condition, mais le cœur lui saigne à la pensée, de ne point pouvoir mettre à l'abri des privations la fidèle compagne de sa vie pour le peu de temps que son état de santé lui pourra-t-encore allouer. En me disant ceci des larmes inondaient ses yeux : ce qui m'a profondément ému.

Il a eu l'idée de prendre à louage une petite ferme. Bonne idée celle-ci, mais pour la réaliser il lui aurait fallu avoir à sa disposition un petit capital de quatre à cinq mille francs, pour l'achat de bestiaux, d'instruments d'agriculture, et frais d'établissement. Ne les ayant pas, il dut y renoncer.

Alors il me demandait si je ne pouvais pas l'aider à trouver quelque emploi si modeste que ce soit, dont le revenu, ne serait il qu'un pauvre millier de francs ajouté à sa pension le mettrait au moins à l'abri de la misère.

C'est la première demande qu'il m'a adressé depuis que je le connais, aussi pouvez Vous Vous imaginer Monsieur ! quel chagrin

je dois éprouver en me trouvant dans l'impossibilité la plus absolue de lui être utile. Mais depuis que la Hongrie s'est reconcilié à la domination des Habsbourgs, et que l'Italie s'est alliée à l'Autriche, je me suis mis hors de tout contact avec la société humaine à tel point, que depuis une vingtaine d'années, je n'ai pas un seul fois franchi le seuil de qui que ce soit, je ne suis en rapport avec personne, je ne connais personne, à qui je pourrais m'adresser en Italie.

Certes si je ne me trouvais dans l'impossibilité la plus absolue d'être en quoi que ce soit utile au Capitaine Staindl, l'idée ne me serait pas venue de Vous importuner, Monsieur, par mon intercession en sa faveur, d'autant moins, que dans le cours de notre entretien, il m'est arrivé d'apprendre qu'il a eu le malheur de Vous déplaire, et que par conséquent Vous lui avez retiré la bienveillance que jadis Vous lui avez si généreusement accordée. Il ne me conviendrait nullement de vouloir scruter les raisons de ce changement dans Vos sentiments, et dans Vos rapports, la générosité que Vous lui avez jadis prodiguée me donne la conviction, que ce n'est pas sans raison que Vous avez cessé de le protéger. Il Vous aura offensé, il aura abusé de Votre générosité. Soit. Mais je ne connais rien de plus humain, rien mieux fait à reveiller un écho dans l'âme d'un homme de bien comme Vous êtes, que cette sublime prière que le fondateur de la religion chrétienne nous a enseigné : « pardonnez nous nos offenses, comme nous aussi nous pardonnons à ceux qui nous ont offensé ».

Vous jetteriez un joyeux rayon de lumière dans la sombre retraite de mes vieux jours Monsieur ! si vous m'autorisiez à dire au pauvre Staindl que Vous lui pardonnez, et que dorénavant Vous ne lui retirerez pas entièrement Votre bienveillance.

En tout cas j'ose espérer que par égard à mes motives Vous me pardonneriez l'importunité que je viens de Vous causer par ma longue lettre, et je Vous prie Monsieur ! d'agréer l'assurance de ma haute estime et de ma considération la plus distinguée.

Louis Kossuth,
ancien gouverneur de Hongrie.

Monsieur Gustave DE REVILLIOD
à Varembe

Genève.
